

Le redémarrage nécessite de la (bonne) volonté

L'invité

Christophe Reymond

Directeur du Centre
Patronal



Avec son plan de reprise progressif et protégé, le Conseil fédéral a délivré un signal aussi réjouissant que nécessaire. L'activité économique n'avait certes jamais totalement cessé depuis le début de la crise, ce qui n'aurait d'ailleurs pas été possible.

Au-delà même des services de santé pour lesquels des tâches de blanchisserie, de nettoyage ou de maintenance sont indispensables, toute la population est dépendante des personnes qui transportent, évacuent des déchets, maintiennent les réseaux électriques ou les systèmes informatiques. Et il ne faut jamais oublier ceux qui nous nourrissent: paysans, maraîchers, boulangers.

Il n'empêche que certaines activités ont été interdites et que d'autres tournent au ralenti. Cela dessine une situation générale bien sombre, annonciatrice de la plus profonde récession que la Suisse ait connue depuis au moins cinquante ans.

Les experts prédisent une baisse du PIB d'au moins 5%. À l'heure actuelle, 1,85 million de travailleurs (36% des actifs) émargent au chômage partiel et sont donc payés par un régime d'assurance. Trois cent mille indépendants survivent grâce à des indemnités perte de gain. Le chômage augmente d'un gros millier de personnes par jour.

Les réouvertures progressives qui surviendront ces prochaines semaines n'amélioreront le tableau qu'en partie. Des revenus sont définitivement perdus. Des faillites se produiront par centaines. Les personnes sans travail seront de plus en plus nombreuses.

Le retour à une activité économique de bon niveau prendra des mois. Celle-ci ne dépend d'ailleurs pas que de la situation à l'intérieur de la Suisse, puisque notre pays réalise la moitié de ses revenus grâce aux exportations. Pourtant, ce n'est que grâce à cette activité qu'il est possible à chacun d'entre nous de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille sans dépendre d'assurances sociales ou d'aides de l'État forcément limitées.

Dans ce contexte, la reprise échelonnée des activités est devenue indispensable. Il est d'autant plus vain d'opposer les impératifs sanitaires et économiques que nous avons compris qu'il faudrait cohabiter avec le virus pendant de longs mois.

Or la vie au travail permet de renouer avec les contacts sociaux et de limiter les dommages humains ou psychologiques de la crise, eux aussi bien réels.

Cette reprise doit se produire en respectant les impératifs de santé publique, qui se traduisent par des plans de protection désormais obligatoires. Dès lors qu'ils sont strictement appliqués, les conditions sont réunies pour que l'ensemble du corps social s'applique à remonter la pente. Les réticences de certains à reprendre le chemin du bureau, de la crèche ou de la salle de classe doivent s'effacer derrière la volonté de contribuer, chacun à sa manière, à limiter les dégâts.